



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François.

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par le soussigné Dominic Provost, directeur général et secrétaire-trésorier, que le conseil de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François a adopté le *Règlement 517-21 modifiant le règlement 514-21 relatif à la gestion des boues de fosses septiques* lors de la séance ordinaire tenue le 17 mars 2021.

Toute personne désirant prendre connaissance de ce règlement pourra le faire en communiquant avec le bureau de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François et ce, durant les heures régulières de bureau.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 18^e jour de mars 2021.

Dominic Provost,
Directeur général et secrétaire-trésorier